Affiché le

ID: 038-253804363-20220630-BS\_2022\_29-DE

## BUREAU SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL REGIONAL DE CHARTREUSE

Le 30 juin 2022, le Bureau syndical du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Chartreuse, dûment convoqué en date du 17 juin 2022, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Dominique ESCARON, Président.

Nombre de membres en exercice :

34 représentants 49 voix

Nombre de membres présents :

13 représentants 18 voix

Nombre de membres présents ou représentés :

20 représentants 25 voix

### Délibération n° BS-2022/29

# Objet : Programme d'actions de sensibilisation et d'éducation

## LISTE DES PRESENTS :

1° COLLEGE 1 représentant = 6 voix	5° COLLEGE 1 représentant = 1 voix
VIAL Cédric	BREYTON Stéphanie
	CLOUZEAU Dominique
	DELPHIN Maurice
2° COLLEGE 1 représentant = 1 voix	ESCARON Dominique
DOLGOPYATOFF BURLET Céline	GUSMEROLI Stéphane
	MICHALLET Bernard
3° COLLEGE 1 représentant = 1 voix	MOREL Véronique
WOLFF Corine	
4° COLLEGE 1 représentant = 1 voix	6° COLLEGE 1 représentant = 1 voix
BONNARDON Pierre	LAVAL Sylvain
7° COLLEGE 1 représentant = 1 voix	
PICHON-MARTIN Bertrand	

#### LISTE DES EXCUSES ET POUVOIRS :

1° COLLEGE pouvoir = 6 voix	5° COLLEGE pouvoir = 1 voix
BERANGER Nathalie	EYMERY Clémentine à VIAL Cédric
Eric SANDRAZ	
2° COLLEGE pouvoir = 1 voix	
GERIN Anne à DOLGOPYATOFF BURLET Cél	ine
SUSZYLO Christophe à Dominique ESCARON	6° COLLEGE pouvoir = 1 voix
3° COLLEGE pouvoir = 1 voix	
GUIGUE Gilbert à WOLFF Corine	7° COLLEGE 1 représentant = 1 voix
	MACHON Martine à PICHON-MARTIN Bertrand
4° COLLEGE pouvoir = 1 voix	MILLET Régine à CLOUZEAU Dominique
HABFAST Claus à MOREL Véronique	ENGRAND Christophe

Votants (en voix): 25 Exprimés (en voix): 25

Pour: 25 Contre: 0 Abstention: 0

Ne prend (prennent) pas part au vote : 0

ID: 038-253804363-20220630-BS\_2022\_29-DE

# Objet : Programme d'actions de sensibilisation et d'éducation

L'éducation et la sensibilisation sont une des 5 missions incontournables des Parcs naturels régionaux, qui sont reconnus comme des territoires privilégiés de découverte et d'expérimentation. L'aide du Parc est centrée sur des projets pédagogiques orientés sur des problématiques d'éducation au territoire en lien avec les actions du Parc, comme par exemple :

- La découverte du territoire : forêt, agriculture, réserve naturelle, du patrimoine culturel, activités du Parc, pratiques sportives hivernales et estivales.
- La sensibilisation à différentes thématiques : éco-citoyenneté, développement durable, mobilité, économie d'énergie, initiation au compostage...

#### Pour chaque projet, le Parc s'engage sur :

- Un soutien financier (transports, outils pédagogiques, intervenants extérieurs).
- L'édition d'une lettre numérique regroupant les restitutions de tous les projets pédagogiques. L'école s'engage à :
- Prendre en charge d'une partie des coûts (transports, intervenants extérieurs, visites, outils pédagogiques...).
- Réaliser un support de restitution finale avec copie au Parc.

#### **DESCRIPTIF DE L'OPERATION**

### 1. ECHANGES SCOLAIRES

## **OBJECTIFS:**

- Faire correspondre, se rencontrer et échanger des enfants des villes portes ou d'autres Parcs régionaux ou Nationaux et des enfants des communes rurales du Parc autour de thèmes liés à leur environnement,
- Développer chez l'enfant la connaissance et le respect des ressources et des richesses de l'environnement.
- Favoriser la connaissance de son propre territoire et milieu de vie, dans ses spécificités et ses interactions avec leterritoire de l'autre.
- Montrer les interrelations existantes, les solidarités à développer entre la ville et la campagne, faire découvrir la notion de Parc naturel régional, de Parc National.

<u>Budget prévisionnel pris en charge par le Parc</u> : soutien de 4 projets à 600 € TTC en moyenne chacun, soit un total de 2 400 € TTC (contrat Parc : 2 400 € région AURA).

# 2. OUTILS ET FORMATIONS PEDAGOGIQUES SCOLAIRES ET HORS TEMPS SCOLAIRES

#### **OBJECTIFS:**

- Editer un support de restitution numérique : Valoriser les travaux de restitution réalisés par les classes dans le cadre des projets pédagogiques aidés par le Parc.
- Acquérir, créer, éditer des outils, des supports pédagogiques afin de réaliser des animations ludiques dans les classes ou pour les groupes en hors temps scolaires du territoire et d'améliorer les connaissances des différents patrimoines des intervenants.
- Former des professionnels de l'éducation à l'environnement du territoire afin de garantir la qualité et la pertinence de nos prestations de sensibilisation auprès de nos différents partenaires.

#### Budget prévisionnel pris en charge par le Parc :

- . Edition d'un support de restitution : 1 200 € TTC
- . Création et acquisition d'outils, de supports et de kits pédagogiques : 3 000 € TTC
- . Formation animateurs : 300 € TTC

Soit un total de 4 500 € TTC (contrat Parc : 4 500 € région AURA).

Délibération n° BS-2022/29

2



# 3. SOUTIEN AUX PROJETS PEDAGOGIQUES DES JEUNES DU TERRITOIRE – 1er degré

#### **OBJECTIFS:**

- Contribuer au développement d'une offre de qualité en matière d'éducation à l'environnement et au territoire, notamment pour le public scolaire du 1er degré, en Chartreuse.
- Inciter les établissements scolaires du 1er degré de Chartreuse et des villes-portes à conduire des projets pédagogiques liés à la découverte des territoires et des patrimoines.

Budget prévisionnel pris en charge par le Parc : soutien de 48 projets à 700 € TTC en moyenne chacun, soit un total de 33 600 € TTC (contrat Parc : 27 520 € région AURA + 6 080 € CD73).

# 4. SOUTIEN AUX PROJETS PEDAGOGIQUES DES JEUNES DU TERRITOIRE - 2d degré

#### **OBJECTIFS**:

- Contribuer au développement d'une offre de qualité en matière d'éducation à l'environnement et au territoire, notamment pour le public scolaire du secondaire, en Chartreuse.
- Inciter les établissements scolaires de Chartreuse et des villes portes à conduire des projets pédagogiques liés à la découverte des territoires et des patrimoines.

Budget prévisionnel pris en charge par le Parc : soutien de 15 projets à 700 € TTC en moyenne chacun, soit un total de 10 500 € TTC (contrat Parc : 10 500 € CD73).

# 5. SOUTIEN AUX PROJETS PEDAGOGIQUES DES CENTRES DE VACANCES

### **OBJECTIFS**:

- Aide pédagogique des séjours en centres de vacances et de découvertes et des séjours « Classes Parc »
- Accompagner les centres dans la définition, la mise en œuvre et la commercialisation des Classes Parc.

Budget prévisionnel pris en charge par le Parc : soutien de 7 séjours à 350 € TTC en moyenne chacun, soit un total de 2 450 € TTC (contrat Parc : 2 450 € région AURA)

# **6. SOUTIEN AUX PROJETS PEDAGOGIQUES HORS TEMPS SCOLAIRES**

#### **OBJECTIFS:**

- Elargir notre champ d'action en matière de sensibilisation et de découverte du territoire aux jeunes en hors temps scolaire.
- Inciter les accueils de loisirs sans hébergement, les associations, les collectivités de Chartreuse et des villes portes à conduire des projets pédagogiques liés à la découverte des territoires et des patrimoines.
- Développer la connaissance et la compréhension du fonctionnement du Parc pour ces différents publics.

Budget prévisionnel pris en charge par le Parc : soutien de 5 projets à 500 € TTC en moyenne chacun, soit un total de 2 500 € TTC (contrat Parc : 2 500 € CD 73)

Le budget total alloué aux actions de sensibilisation et d'Education des jeunes du territoire sur la programmation 2022 est de 55 950 €

Après en avoir délibéré le Bureau syndical DECIDE :

De valider les actions du programme de sensibilisation et d'éducation,

Syn<del>dic</del> Mixte

- D'autoriser le président à signer tout document se rapportant à la présente décision.

Ainsi fait et délibéré le 30 juin 2022,

Pour copie conforme, Le Président

Publiée le

Délibération n° BS-2022/29